



Direction Générale de la Planification  
Politiques Economiques

Deuxième édition du forum de la recherche économique et sociale  
6-7 avril 2017, Dakar, Sénégal

Thème : Le Plan Sénégal émergent face au défi de la croissance inclusive

Agenda

Jour 1- Jeudi 6 avril 2017 (Salle Flamboyant)

Horaire	Session
8:00-9:00	Enregistrement des participants
9:00-9:30	<b>Cérémonie d'ouverture</b>  Abdoulaye Diagne; Directeur Exécutif du CRES, Ndioro Ndiaye, Conseil d'administration du CRES, Mahammed Boun Abdallah Dionne, Premier Ministre
9:30-9:35	<b>Présentation du programme</b>
9:35-11:00	<b>Session plénière 1 : Session introductive</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Pierre Ndiaye, Directeur Général / DGPPE</li> <li>• Abdoulaye Diagne, Directeur Exécutif du CRES</li> </ul> <p><i>Discussions</i></p> <p><u>Modérateur</u> : Monsieur Ibrahima Wade, Directeur Général du bureau de suivi du PSE <u>Rapporteur</u> : Abou Kane, DGPPE</p>
11:00-11:30	<b>Pause-café et point de presse</b>
11:30-13:30	<b>Session plénière 2 : Plan Sénégal Emergent et croissance inclusive : Quels leviers ?</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Réformes et émergence : l'expérience internationale, <i>Paolo Zacchia, Banque mondiale</i></li> <li>▪ <i>La dynamique de la pauvreté au Sénégal, Mamadou Dansokho, CRES</i></li> <li>▪ Transformation structurelle de l'économie sénégalaise : diffusion technologique et rattrapage, <i>Saliou Diop, DGPPE</i></li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Innovations numériques et opportunités de croissance au Sénégal : la place du droit, <i>Abdoulaye Sakho, CRES</i></li> <li>▪ Composition des dépenses publiques, réformes structurelles et croissance au Sénégal : Un modèle inter temporel pour les économies à faible revenu, <i>Mouhamadou Bamba Diop, DGPPE</i></li> <li>▪ Actes 3 de la décentralisation et partenariats public–privé : entre opportunités d’investissement, adaptation et solvabilité; <i>Thierno N. Guèye , Université Ziguinchor</i></li> </ul> <p><i>Discussions</i></p> <p><u>Modérateur</u> :Mayacine Camara, DGPPE  <u>Discutants</u> :Julio <u>Loayza</u> Banque Mondiale, Mbaye Diène, CRES  <u>Rapporteur</u> ;Abou Kane,DGPPE</p>
13:30-14:30	<b>Pause-déjeuner</b>
14:30-16:00	<p><b>Session plénière 3 : Emergence et emploi des jeunes</b></p> <p><u>Intervenants</u> : ANSD, USSEIN, ANPEJ</p> <p><u>Modérateur</u> : Demba Diop, Directeur de l’emploi,</p> <p><i>Discussions</i></p> <p><u>Discutants</u> :Alé Nar Diop, CT/MEFP  <u>Rapporteur</u> ; DGPPE</p>
16:00-16:30	<b>Pause –café</b>
16:30- 17:00	<b>Synthèse des travaux de la journée</b>

*Jour 2- Vendredi 7 avril 2017*

<b>Horaire</b>	<b>Session 4 : Sessions parallèles</b>
8:00-9:00	<b>Enregistrement des participants</b>
9:00-11:00	<p><b>4.1: Agriculture : transformation structurelle et création d’emplois (Salle C01) / Palais des congrès</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Politiques et programmes du secteur agricole au Sénégal, Ministère de l’agriculture</li> <li>▪ Agricultural Transformation in Senegal: Impacts of an integrated program <i>Abdoulaye Diagne, CRES</i></li> <li>▪ Plan Sénégal Émergent et création d’emplois agricoles : simulation de la demande d’emplois dans le secteur agricole. <i>Fatou Cissé, CRES</i></li> <li>▪ PRODAC : les orientations stratégiques d’un programme révolutionnaire, <i>Mamina Daffe, MJECC</i></li> </ul> <p><i>Discussions</i></p> <p><u>Modérateur</u> :Ndioba Diene, FAO  <u>Rapporteur</u> ; François Joseph Cabral ; CRES</p>

9:00-11:00	<p><b>4.2 : Entrepreneuriat et emploi (Salle B05-B06) / Palais des congrés</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'entrepreneuriat jeune et l'entrepreneuriat féminin : des solutions aux problèmes d'insertion professionnelle, <i>PAPEJF</i></li> <li>▪ Entrepreneuriat féminin, accès au crédit et performance des entreprises, Founty A. Fall, CRES</li> <li>▪ Syndicalisme et Performance des Entreprises au Sénégal, <i>Anta Ngom, LAREM</i></li> <li>▪ Les déterminants de l'innovation dans les PME sénégalaises, <i>Ibra Mbaye, UGBSL</i></li> <li>▪ Cout du travail domestique au Sénégal, <i>Rokhaya Tall, CREFAT</i></li> </ul> <p><i>Discussions</i>  <u>Modérateur</u> : Directeur de cabinet du Ministère de la Jeunesse, de l'Emploi et de la Construction Citoyenne  <u>Rapporteur</u> ; Abou Kane, DGPPE</p>
11:00-11:30	<p><b>Pause –café</b></p>
11:30-13:00	<p><b>Session 5: Sessions parallèles</b></p>
11:30-13:30	<p><b>5.1 : Réformes budgétaires (Salle B05-B06) / Palais des congrés</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Impact de la réforme fiscale de 2012 sur le bien-être des ménages sénégalais, <i>Fatou Cissé, CRES</i></li> <li>▪ Libéralisation commerciale et mobilisation des recettes fiscales dans les pays de la CEDEAO, <i>Mamadou Laye Ndoye</i></li> <li>▪ La crédibilité budgétaire au Sénégal, <i>Youssoupha Sakrya Diagne</i></li> <li>▪ Les possibilités de maîtrise de la consommation des produits du tabac par la fiscalité au Sénégal, <i>Papa Yona Mané</i></li> </ul> <p><i>Discussions</i>  <u>Modérateur</u> : Abdoulaye Sakho ; CRES  <u>Rapporteur</u> ; Ousmane Sokhna, CRES</p>
11:30-13:30	<p><b>5.2 : Pauvreté et protection sociale (Salle C01)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Politique de protection sociale au Sénégal, <i>Ousseynou Diop, DGPSN</i></li> <li>▪ Pauvreté, protection sociale et genre : acquis et perspectives, <i>Aïssatou A. Ba Diop, CSOPLCP</i></li> <li>▪ Vulnérabilité et protection sociale au Sénégal, <i>Mbaye Diène, CRES</i></li> <li>▪ Social protection: what about young people not in employment, nor in education, nor in training? <i>François J. Cabral, CRES</i></li> <li>▪ Protection sociale au Sénégal : approche par les comptes de transferts nationaux, <i>Rokhaya Tall, CREFAT</i></li> <li>▪ Le développement du jeune enfant dans la région urbaine de Dakar : une évaluation empirique par un modèle de régression logistique, <i>Mouhamadou Fall, UNICEF.</i></li> <li>▪ Et si le Sénégal privatisait son système de sécurité sociale par répartition: Enjeux et conséquences, <i>Mountaga Wane , UGBSL</i></li> </ul> <p><i>Discussions</i>  <u>Modérateur</u> : Ousmane KA, CSOPLCP</p>

	<u>Rapporteur</u> ; Gaye Daffé, CRES
13:30-14:30	<b>Pause-déjeuner</b>
14:30 -16:00	<p><b>Session 6 : Panel Résilience aux changements climatiques (Salle Flamboyant)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La gestion des inondations au Sénégal : contexte, acteurs et examen des actions initiées, <i>Ministère du Renouveau urbain, de l'habitat et du cadre de vie</i></li> <li>▪ Améliorer le cadre de vie et la résilience des populations urbaines et périurbaines face aux inondations, <i>CRES</i></li> </ul> <p><i>Discussions</i></p> <p><i>Modérateur : ISE</i>  <i>Discutants : ADM, APIX</i>  <u>Rapporteur</u> : Mamadou Dansokho, CRES</p>
16:00 -17:30	<p><b>Session 7 : Table ronde - Quelles réformes pour une croissance inclusive? (Salle Flamboyant)</b></p> <p><u>Intervenants</u> : APIX, Banque mondiale, DGPPE, CRES, FMI,  <u>Modérateur</u> : Elhadji Ibrahima Sall, ancien Ministre du plan  <u>Rapporteur</u> : DGPPE et CRES</p>
17:30 -18 :00	<p>Cérémonie de clôture</p> <p>Présidence Pr Mary Teuw Niane, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche</p>
18:00	Cocktail



B.P. : 988 Grand Standing Thiès (Sénégal)  
Tél. : (221) 33 951 09 45 - Fax : (221) 33 952 21 21  
<http://crefat.univ-thies.sn>

### **Les politiques à mettre en œuvre...**

- **Le renforcement de la coopération inter et intra générationnelle**

Parmi les résultats les plus importants des NTA, on peut noter les effets de coopérations inter et intra générationnelles. Les flux économiques publics et privés sont énormes et les différences générationnelles dans la consommation par tête seraient très importantes en l'absence de ces transferts. Les pays en développement seront bientôt confrontés à une population vieillissante et à des niveaux relativement faibles de développement. Les difficultés que ce changement dans la structure de la population vont engendrer sont en étroite relation avec le développement des institutions qui sont essentielles dans les sociétés vieillissantes. Il est donc nécessaire de susciter une coopération dans la génération et entre les générations.

- **La bonne gouvernance**

La bonne gouvernance est primordiale parce que les gouvernements sont souvent fortement impliqués dans le soutien aux personnes âgées, mais aussi très importante dans la mise en œuvre des investissements en capital humain permettant de catalyser la productivité de futures générations. L'Etat doit jouer

pleinement son rôle en assurant un minimum social, mais surtout en prenant des mesures hardies pour réguler le système.

- **Un plan d'investissement massif et structurant pour l'emploi des jeunes générations**

Toutes les réponses efficaces au vieillissement de la population impliquent une anticipation précoce de la mise en œuvre des politiques d'épargne et de financement, des décennies avant l'amorce du vieillissement de la population. Il est donc impératif d'investir dans des secteurs à forte intensité de main d'œuvre afin de prendre en charge des jeunes qui sont sous-employés ou en chômage jusqu'à l'âge de 35 ans. Cette politique passe par la modernisation de l'agriculture, le lancement de grands travaux publics et le développement de l'agro-industrie.

- **Une forme d'altruisme négocié entre les générations**

Dans le même sillage, la coopération entre les générations et une forme d'altruisme négocié au sein des familles doit prévaloir pour anticiper les problèmes du vieillissement de la population.

### L'équation fondamentale des NTA

L'idée de l'équation fondamentale des NTA est que pour un groupe d'âge donné, l'ensemble des flux de revenus entrants est égal à l'ensemble des flux de revenus sortants. Cette équation fondamentale des NTA est dérivée de l'identité comptable qui stipule que pour une économie donnée, la somme du revenu du travail, du revenu du capital et des transferts reçus est égale à la somme de la consommation, de l'épargne et des transferts versés.

Les flux de revenus entrants sont composés du revenu du travail ( $Y^l(a)$ ), du revenu du patrimoine ( $Y^a(a)$ ) et des transferts reçus ( $\tau^+(a)$ ). Les flux de revenus sortants sont composés quant à eux de la consommation ( $C^a(a)$ ), de l'épargne ( $S^a(a)$ ) et des transferts versés ( $\tau^-(a)$ ), pour un groupe d'âge ( $a$ ).

$$\underbrace{Y^l(a) + Y^a(a) + \tau^+(a)}_{\text{flux entrants}} = \underbrace{C^a(a) + S^a(a) + \tau^-(a)}_{\text{flux sortants}} \quad (1)$$

La réécriture de l'identité (1) permet d'avoir l'équation (2) suivante :

$$\underbrace{C^a(a) - Y^l(a)}_{\text{Déficit de cycle de vie}} = \underbrace{Y^a(a) - S^a(a)}_{\text{Réaffectation de l'actif}} + \underbrace{\tau^+(a) - \tau^-(a)}_{\text{Transferts nets}} \quad (2)$$

Réaffectation basée sur l'âge

L'équation (2) met en évidence le déficit de cycle de vie à gauche et les sources de son financement à droite de l'équation (2), en l'occurrence les transferts nets et la réaffectation de l'actif (désépargne).

### La notion de Déficit du cycle de vie (LCD)



Dans une économie moderne, les enfants et les personnes âgées consomment plus de ressources qu'ils ne produisent. Les enfants et les personnes âgées qui consomment plus qu'ils ne produisent présentent un déficit, alors que les adultes en âge de travailler produisent généralement plus qu'ils ne consomment. Ces derniers dégagent donc un surplus.

Le graphique 3 illustre la notion de surplus et de déficit pour un groupe d'âge.

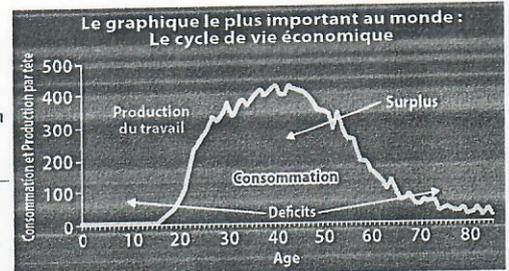


Figure 3 : Illustration du cycle de vie économique

Source : Andy Mason et Ron Lee, livre sur l'économie générationnelle

Le déficit du cycle de vie pour un groupe d'âge donné est défini comme la différence entre la consommation et le revenu du travail. Au niveau national, il est défini comme étant la somme des déficits (surplus) pour tous les groupes d'âge.

La consommation est calculée comme étant la somme de la consommation privée et de la consommation publique. La consommation privée se compose de la consommation privée en éducation, en santé et des autres consommations privées. Cette décomposition est la même pour la consommation publique. Le déficit du cycle de vie est positif au cours des années où l'individu est à charge et négatif au cours des années de travail.

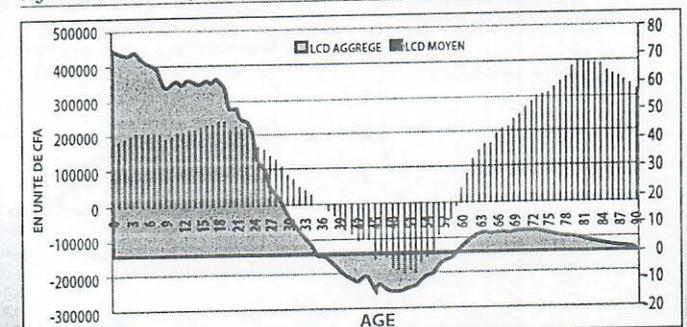
La figure 4 met en évidence le déficit du cycle de vie (LCD) du Sénégal pour l'année 2005. Cette figure comporte le LCD agrégé et le LCD moyen.

En ce qui concerne le LCD moyen, il est positif entre les groupes d'âge 0-35 ans et 60 ans et plus. Dans le premier groupe d'âge, le LCD moyen a atteint son pic à l'âge de 18 ans avec plus de 200.000 FCFA alors que dans le dernier groupe d'âge, le pic est noté entre 79-82 ans avec 400.000 FCFA. Le LCD moyen négatif concerne le groupe d'âge 36-59 ans et le pic est atteint à 49 et 52 ans avec environ 200.000 FCFA.

La figure 4 montre qu'entre 0-35 ans et entre 60 ans et plus, le LCD agrégé est positif, ce qui signifie que les individus qui sont situés dans ces deux groupes d'âges sont globalement à charge. Au niveau du premier groupe d'âge, le LCD agrégé a atteint son pic dans le groupe d'âge des moins de 3 ans avec environ un peu plus de 70 milliards. Par contre dans le dernier groupe d'âge, le LCD agrégé atteint son pic entre 69-72 ans avec un peu plus de 5 milliards. Le LCD agrégé est négatif dans le groupe d'âge 36-59 ans.

Globalement le LCD agrégé montre un déficit de 1676 milliards de FCFA très largement supérieur au surplus dégagé par le groupe d'âge 35-59 ans estimé à 198 milliards de FCFA.

Figure 4 : Déficit du cycle de vie moyen et agrégé en 2005 au Sénégal



Source : CREFAT, à partir des données de ESPS 1 (2005)

# PROTECTION SOCIALE AU SENEGAL

## APPROCHE PAR LES COMPTES DE TRANSFERTS NATIONAUX

### Introduction

Depuis plusieurs décennies, le Sénégal met œuvre des politiques économiques et des programmes en vue d'atteindre un niveau de développement profitable à toute la population. En effet, les premières politiques ont concerné la stabilisation économique mise en œuvre dans les années 70, suivies du Programme d'Ajustement Structurel (PAS) des années 80 et la dévaluation du Franc CFA en 1994. Bien qu'ayant amélioré le cadre macroéconomique, ces politiques n'ont pas permis d'améliorer les performances économiques à même de répondre à la demande sociale. La dernière décennie a été marquée par un ralentissement de la croissance en termes réels. La dévaluation du Franc CFA a permis une rupture et porté la croissance économique réelle à plus de 5% en moyenne par an, jusqu'en 2001.

Les années 2000 sont marquées par l'avènement de l'initiative PPTTE née de la volonté de la communauté internationale et des bailleurs de fonds en particulier de réduire voire annuler les dettes de pays pauvres et endettés afin d'insuffler un nouveau départ pour l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) à l'horizon 2015. Ainsi, le Sénégal a formulé et mis en œuvre deux documents de Stratégie de Réduction de la Pauvreté entre 2003 et 2010, dont l'objectif principal est l'atteinte du point d'achèvement (juin 2004) pour la réduction de la dette et les priorités nationales en termes de réduction de la pauvreté. Des résultats importants ont été enregistrés entre 2003 et 2006, même si depuis 2007, l'économie subit les contrecoups des chocs exogènes nés, entre autres, des crises alimentaires, financières, et de la volatilité des prix du pétrole.

Aujourd'hui encore, le Sénégal a élaboré une nouvelle politique économique à travers le Plan Sénégal Emergent (PSE) pour prendre en compte l'ensemble des priorités nationales suite aux multiples crises et répondre favorablement à la demande sociale. Elle décline entre autres axes, le développement du monde rural à travers une modernisation du sous-secteur agricole ; la mise en place d'infrastructures économiques structurantes ; la scolarisation pour tous ; l'amélioration de la santé de la mère et de l'enfant.

Cependant, malgré la bonne volonté politique, les différents programmes économiques n'ont pas encore suffisamment pris en charge en termes réels la croissance économique pour répondre à la demande sociale. En effet, l'incidence de la pauvreté reste toujours élevée et touche essentiellement la population rurale (selon l'ANSD l'incidence nationale de la pauvreté en 2010-11 est de 46,7% alors qu'en milieu rural l'incidence reste encore très élevée 57,3%). L'atteinte de tous les OMD n'est pas acquise même si les progrès sont considérables.

La question que l'on pourrait se poser est de savoir si l'inélasticité des politiques économiques face à la demande sociale est liée à l'insuffisance des outils de recherche ou à un mauvais ciblage ? Y a-t-il de nouveaux instruments à mettre à la disposition des décideurs ? Pour répondre à ces questions, ce policy, fait appel à une méthodologie qui lie les agrégats macroéconomiques et les comptes par âge de la population d'une nation. Elle permet de rendre compte de la synergie entre l'analyse économique et la démographie d'un pays, en intégrant le dividende démographique de premier et second ordre, le cycle de vie et le financement de son déficit/surplus si les transferts entrants et sortants sont en déséquilibres comptables. Cette nouvelle méthodologie

appelée comptes de transferts inter-générationnels ou National Transfers Accounts (NTA) est une technique statistique de comptabilité basée sur les structures de population et les agrégats des comptes nationaux. Au Sénégal, comme dans quatre autres pays africains, dans le cadre d'un projet pilote, financé par le CRDI et L'African Economic Research Consortium (AERC), l'étude présente ici les résultats synthétiques obtenus sur les comptes de transferts et les implications de politiques sociodémographiques.

### Les données

Les données sur la consommation viennent de l'ESPS 2005 qui est une enquête nationale basée sur un échantillon d'environ 13.000 ménages. Elle a été conçue pour vérifier les progrès effectués dans le cadre des stratégies de réduction de pauvreté. Les données comme dans la plupart des enquêtes sur les dépenses ont été collectées au niveau du ménage. L'ensemble des données nous fournit l'information sur l'éducation (scolarisation, niveau d'éducation atteint, formation, dépenses scolaires, etc.), la santé (fréquentation des centres de santé, dépenses en santé du chef de famille, etc.) et d'autres types de consommation (logements, électricité et eau, consommations non alimentaire et alimentaire, etc.), les caractéristiques démographiques des ménages. Cependant, les informations sur le revenu ne sont pas disponibles dans cette enquête compte tenu du fait que cette variable n'est pas dans le champ de l'enquête.

Pour pallier l'absence d'information sur le revenu, nous utilisons une autre enquête qui a été particulièrement conçue pour saisir l'information sur le revenu utilisant une approche en trois étapes. Les données sur le revenu viennent de l'enquête 1-2-3 réalisée à Dakar en 2001. La première phase de l'enquête fournit des informations générales sur les ménages (âge, santé, maison, etc.). La seconde étape vise l'emploi et le revenu et tire son échantillon sur la base des résultats de la première phase. La troisième étape est semblable à une enquête de dépenses. La principale limite de cette enquête est sa couverture géographique. Elle a seulement couvert la ville principale, Dakar, qui pèse environ 90% des activités du secteur moderne. Nous avons fait l'hypothèse, dans nos calculs, que la structure des revenus indiqués par l'enquête 1.2.3 est similaire pour toutes les autres régions. Une telle hypothèse est susceptible de changer le profil final du revenu du travail. Nous nous rendons compte de cette limite mais ces données sont actuellement les plus récentes disponibles sur le revenu.

### Population depuis 1950 et projection à l'horizon 2050

La population du Sénégal est estimée à 13,5 millions en 2013 selon l'ANSD. Son évolution sur l'ensemble de la période 1950-2050 est caractérisée par une croissance de 893% en 100 ans. La population sénégalaise a connu une croissance de 306% sur les 50 premières années alors que pour les 50 autres, la croissance n'est que de 144%.

Figure 1 : Evolution de la population entre 1950 et 2050

Source : Calcul des auteurs à partir des données de World Population Prospects, the 2006 Revision

